

APPEL A CONCURRENCE - OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Objet : Marché gastronomiques des commerçants de Lège

Cette manifestation est ouverte aux personnes qui vendent leurs produits sous forme de Food truck.

1/ Date et horaires de la manifestation : Le samedi 7 juin et le vendredi 25 Juillet

Lieu de la manifestation : Lège / Parvis de la mairie

Présentation de l'animation : Manifestation organisée par les commerçants de Lège à partir de 19h00

- Marché gastronomique
- Marché des créateurs
- Animation musicale

Nombre de personnes attendues sur la manifestation : entre 300 et 700 personnes

2/ Conditions :

Dates et horaires d'ouverture :

Le concessionnaire aura l'obligation d'exploiter son food truck à partir de 19h00
Présence obligatoire de l'exposant sur son stand (sauf maladie ou imprévu)

Site de repli :

En cas de mauvaises conditions météorologiques, aucun site de repli ne sera prévu. La manifestation sera annulée.

3/Installation et démontage des restaurateurs » :

Installation : à partir de 16h30

Démontage : à partir de 00h00

4/ Statut de l'exposant

1/Les personnes désireuses de postuler devront impérativement détenir un statut soit :

- Commerçant
- Auto entrepreneur

5/ Electricité :

Une prise 16 A sera mise à disposition

6/ Hygiène

Le stockage des denrées alimentaires est soumis à la réglementation de l'hygiène alimentaire. L'exposant engage sa responsabilité quant à un éventuel manquement qui pourrait être constaté lors de contrôles inopinés des services de l'Etat.

L'exposant est chargé de veiller aux règles en la matière : conditionnement des denrées, respect de la chaîne du froid, traçabilité des produits, etc...

7/Assurance :

L'exposant contractera une assurance visant à couvrir les dommages qui pourraient être occasionnés de son fait aux structures et matériels mis à sa disposition ainsi qu'au public accueilli sur le site, mais aussi couvrant tous les

éléments mobiles ou autres lui appartenant et couvrant les risques que lui-même ou son matériel encourent ou font courir à des tiers.

8/ Tarif redevance pour la période d'exploitation :

15 euros le mètre linéaire.

9/ Constitution du dossier – pièces à fournir :

- Lettre de candidature avec présentation du candidat et de son activité, **accompagnée de la liste des menus proposés pour cet événement**
- **Carte de commerçant ambulant**
- Copie du Numéro Siret ou Siren
- Pour les commerçants : justificatif SIRET ou SIREN
- Pour les autoentrepreneurs : justificatif INSEE
- Copie de l'attestation d'assurance en cours de validité.

10/ Sélection

- L'organisateur analyse les propositions selon les critères suivants :
 - Qualité des prestations proposées (menus, tarifs, qualité des produits, etc ...)
- Le rejet d'une demande d'admission ne donne lieu au versement d'aucune indemnité au titre de dommages et intérêts notamment.
- La participation à l'évènement « marchés gastronomiques de Lège » ne donnera en aucun cas garantie d'une participation future à cette manifestation.
 - Une commission de sélection des candidatures se réunit dès que possible à l'issue de la clôture des inscriptions. L'organisateur se réserve la possibilité d'organiser une seconde commission de sélection des candidatures en cas de besoin.
 - A l'issue de la commission de sélection, les commerçants de Lège attribueront les places à aux restaurateurs.
 - Après acceptation de leur dossier, les candidats retenus recevront une confirmation d'inscription et un bulletin d'inscription.
 - La participation à de précédentes éditions ne crée en faveur du commerçant aucun droit de non concurrence.
 - Pour conserver l'attractivité de cet évènement, l'organisateur se réserve le droit :
 - ✓ De limiter le nombre participant par spécialité,
 - ✓ De renouveler un certain nombre de commerçants chaque année.
 - ✓ De modifier chaque année l'emplacement des participants.

8/ Date limite de réception des dossiers :

Les dossiers devront être transmis **jusqu'au 1 Avril 2025** au service animations par mail avec accusé réception lebassingourmand@gmail.com ou animation@legecapferret.fr par courrier postal (envoi en recommandé avec accusé de réception) à l'adresse suivante :

Mairie de Lège-Cap Ferret Service Animation - 79 avenue de la Mairie - 33950 LEGE-CAP FERRET.

Les personnes retenues seront avisées par le service animations. Ce dernier sera chargé d'établir et de transmettre les dossiers d'inscription définitifs aux personnes retenues.

AFFICHÉ LE : 14/02/2025